

INFOLIVE

²⁰¹⁴ 18

Entretien et culture de l'olivier

InfOlive n°18 du 27 août 2014

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes

Mouche de l'olive

Comme annoncé, l'activité des mouches a augmenté la semaine dernière, les piqûres de ponte augmentent et atteignent des niveaux inquiétants.

Œil de Paon

La protection doit être en place.

Irrigation

Les besoins en eau sont à la baisse. Poursuivez vos arrosages en cette période de grossissement de la pulpe de l'olive.

Délais avant récolte

La récolte des olives vertes de table va débuter, respectez les délais avant récolte.







InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.















Mouche de l'olive

Observations *: des niveaux de captures record

Sur presque tous les terroirs et toutes les altitudes, les captures de mouches ont augmenté la semaine dernière. Le taux d'olives avec des piqûres de ponte augmente donc logiquement et atteint parfois des niveaux très inquiétants.

Sur le littoral, les températures et l'humidité ont été très favorables aux mouches. Les vergers non protégés ont souvent 100 % de leurs olives touchées. Même les vergers protégés accusent des pertes. En s'éloignant du littoral et jusqu'en altitude : l'activité des mouches reste soutenue mais les taux d'olives piquées diminuent au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la côte.

Évaluation du risque *: important

Les olives avec des piqures de ponte aujourd'hui seront perdues pour la récolte. Dans environ 1 mois, la larve de mouche aura fait un trou de sortie et l'olive, fragilisée, tombera avant la récolte. La mouche qui en sortira aura encore septembre et octobre pour pondre à nouveau...

Préconisations pour les verger non protégés en Août : le rattrapage

Si les protections (pour toutes les stratégies) n'ont pas pu être appliquées la semaine dernière, le risque de pertes significatives est important. Si le pourcentage d'olives avec des piqûres de ponte augmente, en rattrapage, appliquez un larvicide curatif à base de diméthoate. Les produits larvicides ne sont pas autorisés en agriculture biologique et réservés aux oléiculteurs titulaires d'un numéro SIRET lié à une activité agricole.

Spécialités commerciales :

Danadim pro, danadim progress, danadim super, dimate bf 400, rogor pipc 400, rogor plus

M.A.*	Dose	Observations	Nbr*	DAR*	ZNT*	DRE*	Bio*	Jardin*
diméthoate	0.075 l/hl	toxique pour les organismes aquatiques, nocif et dangereux pour l'environnement	2	28	5	48	non	non

Solution alternative : appliquez ou renouvelez les vos barrières minérales pour limiter les dégâts du prochain vol.

M.A. Matière active

Nbr nombre maximal d'applications par an

délais avant récolte en jours - durée minimum entre le dernier traitement et la récolte DAR

Zone non Traitée en mètres - Zone sans traitement de part et d'autre d'un point d'eau marqué en bleu sur une **ZNT**

carte IGN au 1/25000eme.

Délais de Ré-Entrée en heures - durée minimum entre la fin du traitement et l'entrée d'une personne sur la DRE

parcelle traitée.

Bio Produit utilisable en agriculture biologique

Produit avec la mention Emploi Autorisé dans les Jardins, distribuable aux personnes n'ayant pas de Certiphyto Jardin

Préconisation pour les vergers protégés récemment

Stratégie barrière	En l'absence de pluies et d'un grossissement significatif des fruits les barrières minérales restent en place, inutile de renouveler.
Stratégie adulticide préventif	Si, une semaine après l'application d'un adulticide, les captures restent importantes dans les pièges, renouvelez l'application dans la limite du nombre maximal d'application autorisées par spécialités : • Synéis appât : 4 applications /an maximum • Lambda cyhalothrine (nombreuses spécialités) : 2 applications /an • Deltaméthrine (Décis protech, Spil protech) : 3 applications /an
Stratégie Larvicide curatif	Si une application de larvicide a eu lieu dernièrement, inutile de renouveler.

^{*} Liste des abréviations



Attrack & kill

Le dispositif Viotrap peut offrir un surcroit de protection dans le contexte actuel. Pour cela et quelle que soit la stratégie de protection déjà mise en place installez les sachets en périphérie du verger.

Nota : ce dispositif est déconseillé pour les oliveraies de moins de 1 ha, proches d'autres vergers d'oliviers. Il est disponible sur le marché depuis le début de cette année, pour le moment nous n'avons pas de retour d'efficacité. Si vous l'essayé, n'hésitez à nous tenir informé en contactant votre technicien référent ou : a.siciliano@ctolivier.org

Agriculture biologique et oléiculture « amateur »

Il n'y a pas de solution de rattrapage en agriculture biologique et en oléiculture « amateur ». Les traitements ont dû être réalisés en amont avec une barrière minérale ou un adulticide.

Pourquoi des vergers protégés sont touchés ?

Des vergers protégés avec des barrières minérales ou des insecticides comptent malgré tout des dégâts. Il est vrai que la pression des mouches en 2014 est historique avec des niveaux de captures qui dépassent ceux de 2011, et aucune protection n'est efficace à 100 %. Mais trop souvent, de petits défauts d'application se cumulent et entrainent une perte d'efficacité du produit. On retiendra en particulier : dosage (ha ou hl) mal maitrisé, application en milieu de journée, confusion entre adulticide et larvicide, traitement à contre temps (par exemple un adulticide trop tard après le pic de vol), mauvaise couverture du haut des arbres...

Respecter les consignes de l'étiquette des produits, consultez régulièrement les fiches techniques de l'AFIDOL sur www.afidoltek.org et en cas de doute demandez l'avis de votre technicien.

Œil de Paon

Observations *: les nouvelles taches commencent à apparaître.

Évaluation du risque *: le risque de contamination va être augmenté dès la prochaine pluie.

Préconisations:

Si plus de 10 % des feuilles sont tachées, appliquez un traitement à base de cuivre à la demi-dose homologuée avant le prochain épisode pluvieux.

OPTIPAON : Faites régulièrement une estimation de la sensibilité de votre verger avec Optipaon sur : http://www.agrometeo.fr/op_oad.asp

<u>Mentions réglementaires</u>: les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Irrigation

Au cours de la semaine écoulée, les ETP quotidiennes ont connu une légère baisse, avec des valeurs autour de 4.5 mm / jour.

De nouvelles pluies significatives sont à signaler dans le Luberon, les Pyrénées Orientales et le secteur d'Aix-en-Provence. Ailleurs, les pluies ont été globalement insignifiantes (moins de 10 mm). La suspension des arrosages n'est à envisager que si les précipitations cumulées au cours des quinze derniers jours atteignent plus de 40 mm. Ailleurs, réduisez vos apports d'eau en fonction des pluies mais ne suspendez pas totalement vos arrosages.

^{*}Observations et évaluation du risque: les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV), sur le site de l'Afidol, rubrique Gestolive, ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive. Les modèles mouches de l'olive et œil de paon du SRAL servent à l 'évaluation du risque.



Relevés météo du 18 août au 24 août 2014			Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
ETP moy. en mm / j		4,3	4,6	4,5	4,8	4,5	4,4	4,3	4,5	4,3	4,5	4,5	4,0
Cumul en mm sur la	ETP	30	32	31	33	31	31	30	31	30	31	31	28
semaine	Pluies	7	7	17	0	4	1	15	3	3	3	3	26

ETP moy: évapotranspiration potentielle moyenne (référence station météo)

Pluies: médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

Ajuster la conduite de votre irrigation en fonction des précipitations relevées dans votre pluviomètre au cours de ces 15 derniers jours :

- pluies cumulées inférieures à 10 mm : ces pluies sont trop faibles pour avoir une réelle incidence sur l'alimentation des arbres. Il est préférable de ne pas modifier la conduite des arrosages.
- pluies cumulées comprises entre 10 et 20 mm : ces pluies ont légèrement contribué à l'alimentation des arbres. Réduisez les apports en eau de 20 à 30 % par rapport aux préconisations données ci-dessous.
- pluies cumulées comprises entre 20 et 40 mm : réduisez les apports en eau de 50 % par rapport aux recommandations données ci-dessous.
- pluies cumulées supérieures à 40 mm : suspendez l'arrosage durant une semaine, puis à la reprise de l'irrigation, limitez vos apports de 30 % par rapport aux préconisations pendant une semaine.

Apports à prévoir sur un verger adulte en l'absence de pluies :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
- à-	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	1,7	1,8	1,8	1,9	1,8	1,8	1,7	1,8	1,7	1,8	1,8	1,6
Goutte-3	4 à 6 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,1	2,2	2,2	2,3	2,2	2,1	2,1	2,2	2,1	2,2	2,2	1,9
မြိမ္မေ	4 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,7	0,6	0,7	0,7	0,6
Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm)		8,6	9,2	9,0	9,6	9,0	8,8	8,6	9,0	8,6	9,0	9,0	8,0

Pour rappel, 1 mm d'eau = 10 m 3 / ha ou encore 1 litre / m 2 . Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 7 m x 6 m (occupation au sol de 42 m 2), 1 mm représente 42 litres d'eau.

Les conseils d'irrigation s'appuient sur les données des stations météorologiques du CIRAME, du CEHM et des relevés tensiométriques réalisés sur des vergers de référence. Les suivis réalisés sur ces vergers sont consultables sur le site de l'AFIDOL: http://www.afidol.org/gestoliveprod/bullirrigs/showlrrigsMap

INFOLIVE, bulletin de préconisation oléicole, ISSN 2264 - 6701

Rédacteur en chef : Christian Pinatel ; Phytosanitaire : Alex Siciliano ; Fertilisation et irrigation : Sébastien Le Verge AFIDOL – 22, Avenue Henri Pontier – 13 626 AIX-EN-PROVENCE tél. : 04 42 23 82 99